

2024 - 2025

FORMATION QUALIFIANTE

VIOLENCES CONJUGALES

42 heures

Du 19 septembre 2024 au 15 novembre 2024

RESPONSABLES

Responsable pédagogique : **Laurie Laufer**, Professeure, Université Paris Cité

Coordinateur pédagogique : **David Fonte**, Maître de conférences, Université Paris Cité

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La Formation *non diplômante* Violences Conjugales se veut un espace de réflexion où des outils théoriques et des analyses de pratique sont proposés visant une meilleure compréhension des violences conjugales dans leur dimension structurelle. Les causes des violences conjugales ne reposent pas exclusivement sur le caractère ou la personnalité de l'acteur ou de la victime de la violence: elles ont un rapport direct avec des modèles de masculinité et de féminité d'une culture, et c'est sous cette perspective que nous les abordons dans cette formation. Dans ce but, sont invité.e.s à intervenir des professionnel.le.s de différents domaines – Psychanalyse, Médecine, Psychologie Sociale, Histoire, Droit, Philosophie, Sciences Sociales – dont le travail et/ou la recherche portent sur la question.

COMPÉTENCES VISÉES

À la fin de cette formation, les participant.e.s auront une compréhension plus approfondie des mécanismes à l'œuvre dans des situations de violence conjugale. Ils/Elles seront alors plus à même de mieux se situer dans leur prise en charge, que ce soit d'un point de vue médical, juridique ou psychologique.

PRÉ-REQUIS

Niveau souhaité: Licence

Sur dossier, selon les activités professionnelles du candidat

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse à des **étudiant.e.s** et à des **professionnel.le.s** confronté.e.s à la problématique de la prise en charge de situations de violence conjugale : avocat.e.s, magistrat.e.s, professionnel.es de la santé (sage-femmes, infirmier.e.s, médecins, psychiatres), psychologues, assistant.e.s de service sociale, éducatrices, responsables d'associations.

DÉROULÉ DE LA FORMATION

42 heures d'enseignement réparties sur 6 journées.

Les cours sont regroupés les jeudis et vendredis, de 9h30 à 13h, et de 14h à 17h30, aux dates **suivantes** (sous réserve de modifications) :

- 19 et 20 septembre 2024
- 17 et 18 octobre 2024
- 14 et 15 novembre 2024

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Production d'une note de synthèse

PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

Nombre de participants maximum : 30

Sous réserve de modifications

19/09/24	MATIN : Présentation du DU, introduction aux violences de genre David Fonte, Maître de conférences en psychologie sociale, Université Paris Cité APRÈS-MIDI : Politique d'une collectivité territoriale pour l'égalité femmes hommes et la lutte contre les violences de genre Christine Guillemaut, Observatoire parisien des violences faites aux femmes - Ville de Paris	7h
20/09/24	MATIN : Violences faites aux femmes, violences de genre : approche sociohistorique Florence Rochefort, chargée de recherche au CNRS, membre de la revue CLIO « Femmes, Genre, Histoire ». Dernier ouvrage : B. Pavard, F. Rochefort et M. Zancarini-Fournel « Ne nous libérez pas, on s'en charge. Une histoire des féminismes de 1789 à nos jours » (La Découverte, 2023)	7h

	<p>APRÈS-MIDI : Violences conjugales et processus de subjectivation Marie-José Grihom, psychanalyste et professeure en psychopathologie clinique, Université de Poitiers</p>	
17/10/24	<p>MATIN ET APRÈS-MIDI : Les stratégies des pères violents : contrôle coercitif et violences post-séparation Gwénola Sueur, doctorante en sociologie (Université de Bretagne Occidentale), écoutante et formatrice dans des associations de lutte contre les violences faites aux mères et aux enfants, ainsi que des collectifs féministes.</p>	7h
18/10/24	<p>MATIN : La prise en charge de violences intrafamiliales. Questions politiques et cliniques. Beatriz Santos, Psychanalyste, Maîtresse de conférences au Dép. d'Etudes Psychanalytiques, Université Paris Cité</p> <p>APRÈS-MIDI : Violences conjugales : d'une question féministe à l'institutionnalisation d'un problème public Pauline Delage, sociologue, chargée de recherche CNRS, rattachée au CRESPPA-CSU</p>	7h
14/11/24	<p>MATIN : La clinique psychosociale : prendre en compte les violences systémiques dans l'accompagnement des personnes I Sophie N'Diaye, psychologue sociale de la santé à I.M.A.J.E. Santé - espace santé jeunes de Marseille.</p> <p>APRÈS-MIDI : La clinique psychosociale : prendre en compte les violences systémiques dans l'accompagnement des personnes II Sophie N'Diaye, psychologue sociale de la santé à I.M.A.J.E. Santé - espace santé jeunes de Marseille</p>	7h
15/11/24	<p>MATIN : titre vacant Sarah-Marie Maffesoli, coordinatrice du programme Jasmine de Médecins du Monde, Anaïs Soler, travailleuse du sexe</p> <p>APRÈS-MIDI : « L'essence de la famille est d'être un meurtre », Freud. Laurie Laufer, psychanalyste, professeure à l'UFR IHSS, (Département d'études psychanalytiques), Directrice du CRPMS, Université de Paris Cité</p>	7h

CANDIDATURE ET COUT DE LA FORMATION

1. Créer et activer votre compte utilisateur sur la plateforme [C@nditOnLine](#) (accessible grâce aux navigateurs Chrome ou Mozilla)
2. Compléter attentivement vos informations personnelles et déposer obligatoirement tous les documents justificatifs, **uniquement au format PDF**, à savoir :
 - La copie recto-verso de votre pièce d'identité en cours de validité (carte nationale d'identité ou passeport)
 - Le diplôme d'Etat justifiant le niveau d'accès à la formation souhaitée
 - *Pour les étrangers hors Union Européenne : joindre en complément la copie recto-verso du titre de séjour ou récépissé ou visa en cours de validité*
3. Cliquer sur "Mes candidatures" puis sur "Nouvelle candidature"
4. Sélectionner le domaine de rattachement (UFR/Composante/Département), le type et l'intitulé de la formation souhaitée. Préciser le mode de financement.
5. Télécharger votre CV et votre lettre de motivation pour chaque formation souhaitée.

A joindre en complément :

- si vous êtes étudiant en LMD, interne ou faisant fonction d'interne inscrit dans une université : déposer votre certificat de scolarité universitaire justifiant de votre inscription pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'Etat (hors DU-DIU)
- si vous bénéficiez d'une prise en charge : déposer votre attestation/accord de prise en charge

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE POURRA PAS ÊTRE TRAITÉ.

ATTENTION : POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI, préciser dans votre dossier C@nditOnLine, votre numéro de demandeur d'emploi, votre agence de rattachement et sélectionner le mode de financement POLE EMPLOI au moment de la candidature.

[POSTULER A LA FORMATION à partir du 21 mai 2024 au 19 août 2024 en vous connectant à la plateforme C@nditOnLine](#) (lien cliquable)

Droits de scolarité :

FRAIS DE FORMATION* selon votre profil

- Pour toute personne bénéficiant d'une prise en charge totale ou partielle : **979 €**
- Pour toute personne finançant seule sa formation : **490 €**

- Tarif préférentiel UNIQUEMENT si vous êtes :

Diplômé de moins de 2 ans d'un DN/DE (hors DU-DIU) OU justifiant pour l'année en cours d'un statut d'AHU OU de CCA OU de FFI hospitalier : **345 €** (justificatif à déposer dans Can-ditOnLine)

Étudiant, Interne, Faisant Fonction d'Interne universitaire : **249 €** (certificat de scolarité universitaire justifiant votre inscription en Formation Initiale pour l'année universitaire en cours à un Diplôme National ou un Diplôme d'État - hors DU-DIU - à déposer dans CandiOnLine)

RENSEIGNEMENTS - LOCALISATION

Adresse postale

Université Paris Cité
IHSS / Dép. d'Études Psychanalytiques
Service Formation Professionnelle
Case 7058
75205 Paris cedex 13

Contacts

Courriel : marion.ould-messaoud@u-paris.fr

Localisation

Bât. Olympe de Gouges
Accueil : bureau 468, 4ème étage
8 rue Albert Einstein
75013 Paris

Pour venir

Métro Ligne 14 ou RER C : station Bibliothèque
François Mitterrand
Bus : 62, 64, 89, 132, 325
Tram T3a : station Avenue de France